

Les industries agroalimentaires des Pays de la Loire Redynamiser une filière performante

Les industries agroalimentaires (IAA) assument une double fonction : économique en tant que filière industrielle performante notamment dans le Grand Ouest, et vitale puisqu'elle doit satisfaire nos besoins alimentaires tant en quantité qu'en qualité.

En France, l'alimentation revêt de plus un caractère médiatique depuis la nouvelle passion des Français pour les cours et émissions de cuisine, confortée par l'inscription du « repas gastronomique des Français » sur la liste du patrimoine culturel immatériel, par l'UNESCO en 2010.

Bien qu'ayant fait preuve jusqu'à présent d'une bonne résistance aux aléas de la conjoncture économique, les IAA tant en France que dans les Pays de la Loire montrent des signes de faiblesses. Pour répondre aux défis à venir, des ajustements sur des points précis s'avèrent indispensables.

De nouvelles habitudes de consommation

En matière d'alimentation, les attentes et les habitudes des consommateurs ont fortement évolué au cours des 50 dernières années. Si l'augmentation en volume des dépenses alimentaires a progressé (+ 92 % en 50 ans), leur part dans les budgets des ménages a diminué (de 20 % dans les années 60 à 13,4 % en 2008) et devrait continuer à se réduire pour atteindre 12,3 % en 2018¹.

Les Français consomment moins de pain, de pommes de terre, de vin, d'œufs et de lait frais, mais davantage de légumes frais, de yaourts aromatisés, de desserts lactés, de fromages frais et surtout d'eaux minérales et de source. Ils optent plus souvent pour la viande de porc ou de volaille que pour la viande bovine.



Du fait de l'éloignement domicile/travail, la plupart des actifs déjeunent à l'extérieur, d'où un fort développement de la restauration hors foyer de tout type qui progresse de 2 % à 3 % tous les 10 ans (5 % des repas en 1958, 17 % en 2008). Le nomadisme alimentaire qui consiste à vouloir faire autre chose tout en mangeant est une tendance forte des nouveaux comportements.

Tout en montrant un fort intérêt pour la cuisine, les Français consomment aussi de plus en plus de produits préparés, frais ou surgelés. Enfin, ils se comportent de plus en plus de manière responsable vis-à-vis de leur alimentation pour préserver leur santé. Néanmoins, 21 millions de Français sont en surpoids ou obèses.

1 - Il s'agit toutefois d'une moyenne, car de fortes disparités apparaissent entre les classes sociales et les générations.

Évolution des comportements alimentaires et compétitivité des IAA

Cette étude est centrée sur six des neuf filières des IAA ligériennes, à savoir les industries de la viande, du lait, des aliments pour animaux, du travail des grains, des boulangerie-pâtisserie-pâtes et autres produits alimentaires. Elle privilégie deux thématiques : l'évolution des comportements

alimentaires et la compétitivité des IAA en Pays de la Loire. Son objectif est de contribuer à mieux répondre aux enjeux majeurs des IAA des Pays de la Loire et de proposer une évolution de la politique régionale pour accompagner les mutations de ce secteur dans les années à venir.

L'intégralité de ce rapport est disponible sur le site internet ceser.paysdelaloire.fr

Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire • Tél. 02 28 20 55 80 • courriel : ceser@paysdelaloire.fr • Directeur de la publication : Benoit Cailliau • Rédacteur en chef : Bernard de Castelbajac • Crédit photos : © SAPREC - Oniris, Nantes • Ouest médias / Région Pays de la Loire - CESER • Biofournil • <http://www.flickr.com/photos/tkennes/5849721990> • <http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Berlingot-bonbon.jpg> • <http://www.flickr.com/photos/abrasnet/5228502527> • Rédaction : Fabienne Proux • Secrétariat de rédaction : Catherine de Lavenne • Mise en page : Le Square D. • Impression : Grenier • Dépôt légal : en cours.

Forces et faiblesses des industries agro

Depuis 2005, la France a régressé de la première à la deuxième place européenne derrière l'Allemagne en termes de chiffre d'affaires réalisé par les IAA (157 milliards d'euros). Les Pays de la Loire se positionnent de leur côté comme la 2^e région agroalimentaire française derrière la Bretagne et devant le Nord-Pas-de-Calais.

En matière de ventes à l'international, l'agriculture et l'agroalimentaire présentent le 2^e excédent commercial français après l'industrie aéronautique. Les principaux clients de la France sont les pays européens. Les entreprises de plus de 250 salariés représentent 2 % du total des exportateurs français, mais 60 % du volume et 55 % en valeur des ventes à l'international.

Mais depuis 10 ans, les exportations françaises de produits transformés régressent. Ainsi, l'Hexagone a été rétrogradé de la 1^{re} à la 4^e place derrière les Etats-Unis, les Pays-Bas et l'Allemagne.

Des marques à forte notoriété

L'essor des IAA dans les Pays de la Loire est directement lié à leur ancrage territorial du fait des importantes productions agricoles régionales. Il en ressort des liens forts entre les entreprises et l'amont agricole, au moins en ce qui concerne les entreprises de la première transformation.



Les entreprises ligériennes sont à l'origine de marques nationales jouissant d'une belle notoriété même à l'international. La marque est au cœur du capital immatériel des IAA et joue un rôle central grâce à sa notoriété et la reconnaissance de la qualité associée par les consommateurs. Même si le développement des marques de distributeurs a contrecarré ce développement, la plupart des marques ont assez bien résisté lorsqu'elles ont su innover et proposer des produits nouveaux aux consommateurs.

Savoir-faire et innovations au service de la performance

L'industrie agroalimentaire des Pays de la Loire se démarque aussi par ses savoir-faire, garant de la qualité des produits, qui se caractérisent par une véritable maîtrise des processus de fabrication sur des matières « vivantes », des compétences humaines élevées, une capacité à s'adapter aux technologies qui évoluent en



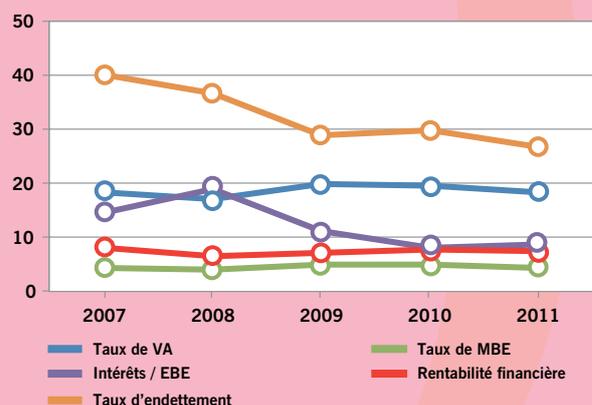
permanence. De même, les industriels ligériens font preuve d'une remarquable capacité à innover en vue d'offrir constamment de nouveaux produits pour s'adapter à l'évolution des besoins des consommateurs et se différencier de la concurrence. La France offre d'ailleurs une exceptionnelle diversité de produits.

Les innovations concernent également le social avec l'amélioration des conditions de travail. De nouvelles organisations dans les entreprises (phénomène de concentration) sont engagées pour optimiser l'outil de travail. Ces évolutions deviennent indispensables pour maintenir des marges qui restent faibles (entre 2 % et 4 % en moyenne) sans lesquelles les possibilités pour investir sont limitées.

Spéculation et inégalités sociales européennes

Le secteur de l'agroalimentaire reste soumis à de nombreux enjeux : sociétaux, environnementaux, territoriaux, commerciaux et financiers et doit surmonter un certain nombre de déficiences.

LES MARGES DANS LES IAA



Source : ACSEL / Banque de France 2012
 VA : valeur ajoutée
 EBE : excédent brut d'exploitation
 MBE : marge brute d'exploitation

alimentaires françaises et ligériennes



L'emploi dans les IAA

L'emploi dans les industries agroalimentaires se caractérise par une résistance historique du secteur par rapport au reste de l'industrie. En France, les effectifs se sont maintenus (500 000 salariés) jusqu'en 2012 (- 3 900 postes). Les principales causes sont la réorganisation des grands groupes, les mutations liées aux innovations, les accélérations des rythmes de production, l'automatisation, etc. D'où l'importance de la formation continue et de la transmission du savoir-faire.

formation de la viande et la fabrication de produits laitiers. 60 % des effectifs ont un niveau de qualification assez faible (égal ou inférieur au niveau IV).

Le salaire moyen dans l'IAA française (1 398 euros) est inférieur à la moyenne nationale des salaires dans l'industrie (1 411 euros). Le niveau de rémunération varie en fonction des qualifications. La rémunération moyenne en Pays de la Loire (1 388 euros) est inférieure à celle au niveau national, mais est supérieure à celle pratiquée ailleurs dans l'Ouest de la France. Les disparités salariales persistent entre hommes et femmes. Les politiques salariales apparaissent plus favorables dans les entreprises de plus de 100 salariés. Les conditions de travail restent pénibles dans l'agroalimentaire, mais elles dépendent beaucoup de la taille de l'entreprise, de son niveau de développement et du produit travaillé.

Dans son enquête annuelle, « Les besoins de main d'œuvre 2013 en Pays de la Loire », Pôle emploi indique que la part des projets difficiles de recrutement passe de 39,5 % en 2012 à 40,6 % en 2013 pour les secteurs de l'agriculture et des IAA (alors que les tensions entre 2012 et 2013 ont tendance à diminuer dans le reste de l'industrie régionale, dans la construction et le commerce).

Parmi les faiblesses externes, les IAA sont tributaires de l'instabilité due aux aléas climatiques, de la hausse de la consommation dans des pays très peuplés, et de la spéculation. De fait, la volatilité des prix de certaines matières agricoles fragilise les industriels très tributaires de la fluctuation des marchés, sachant qu'en moyenne 60 % du prix des produits agroalimentaires dépend des achats.

Les règles sociales inégales entre pays européens créent une concurrence déloyale entre les industriels. Ainsi, les abattoirs allemands emploient en moyenne près de 60 % de salariés d'origine étrangère qui travaillent pour des entreprises de prestation de services. Les salaires de ces ouvriers sont très faibles (10 euros de l'heure) et les temps de travail très longs. Ces pratiques commencent à se développer en France, même si elles restent minoritaires.

Enfin, la dépendance vis-à-vis de la grande distribution a tendance à pressurer les prix, mais ce circuit de distribution reste incontournable.

Des abattoirs sous-utilisés

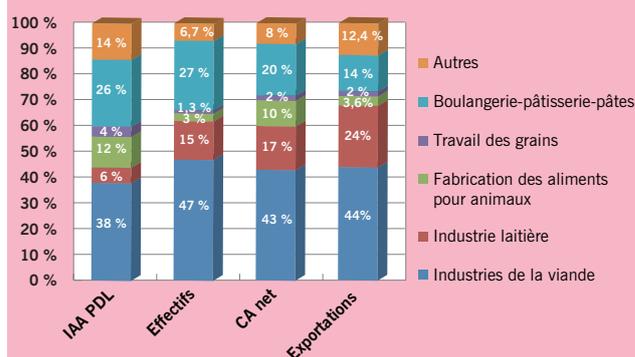
Les faiblesses internes se caractérisent par des outils industriels sous-utilisés, surtout les abattoirs de porcs et de bovins, et les moulins. Entre 2008 et 2012, l'activité d'abattage a diminué de 11 % en Pays de la Loire, toutes espèces traitées. Sur le Grand Ouest qui concentre plus de la moitié des abattages de bovins, seules les régions Poitou-Charentes et Bretagne ont vu leur activité progresser. En conséquence, les industriels font face à des coûts fixes élevés, qu'il faudrait compenser soit en augmentant la production, soit en réduisant la taille des outils.

Enfin, si les IAA sont assez dynamiques à l'international, elles disposent d'un vrai potentiel à exploiter notamment de la part des PME, car ce sont surtout les grands groupes coopératifs et les plus grandes entreprises de la région qui exportent.

Dans les Pays de la Loire, 4 % des entreprises concentrent la moitié des emplois. Le secteur compte donc une majorité de TPE et de PME. L'agroalimentaire totalise le quart des emplois industriels ligériens ; les salariés travaillent surtout dans la trans-

LES IAA DANS LES PAYS DE LA LOIRE EN CHIFFRES

- Entreprises : **1 053 PME** et grands groupes
- Chiffre d'affaires : **13 milliards d'euros**. Valeur ajoutée : 2,4 milliards d'euros (2010)
- Salariés : **52 000**, **25 %** des emplois industriels et **4 %** des salariés des Pays de la Loire





Les pistes d'actions du Ceser pour améliorer la compétitivité des entreprises de l'agroalimentaire

1 - Garantir les relations producteurs/transformateurs/grande distribution

- Soutenir la production animale de la région pour sécuriser les approvisionnements. Les relations entre producteurs et transformateurs doivent pour cela se généraliser par le biais d'une contractualisation. Celle-ci permet au producteur d'être correctement rémunéré tout en s'engageant sur un cahier des charges défini en commun afin de sécuriser l'approvisionnement et la qualité de la production.
- Rééquilibrer les relations entre les industriels et la grande distribution pour que la négociation annuelle ne se fasse pas uniquement au profit de cette dernière et au détriment de la qualité et de la pérennité des entreprises.
- Soutenir les initiatives des IAA en faveur de la diversification des circuits de commercialisation (restauration hors foyer, circuits courts, transport aérien, parcs de loisirs...).



2 - Promouvoir l'innovation et la recherche avec un IRT

Compte tenu de l'importance de l'agroalimentaire pour l'Ouest, créer un Institut de Recherche Technologique (IRT) dans ce secteur est nécessaire tout en veillant à assurer la complémentarité avec des structures déjà existantes ou en cours de création dans les régions limitrophes des Pays de la Loire pour éviter les doublons. Cet IRT serait ainsi le lieu de coopération entre les organismes de recherche, de formation, les industriels et les pôles de compétitivité.

La région qui a de plus mis en œuvre six PRI (Plateformes régionales d'innovation) autour de l'agroalimentaire doit renforcer son soutien à ces structures.

Il conviendra de favoriser la mutualisation entre les divers outils existants (partenariat avec structures de recherche, de formation...) et n'en créer de nouveaux que si cela s'avère nécessaire.

Le soutien à l'innovation dans les PME doit être renforcé.

3 - Soutenir l'investissement et la formation dans les PME

Proposer un accompagnement aux industriels pour réaliser les investissements massifs, notamment par une automatisation des tâches les plus pénibles, former le personnel pour leur permettre de monter en qualification et ainsi retrouver une compétitivité incontournable si l'on veut sauvegarder nos entreprises et nos emplois.

Il conviendra aussi d'accompagner les initiatives des entreprises en faveur de l'environnement. La maîtrise des consommations d'énergie doit aussi permettre aux IAA de réduire tant leurs dépenses que l'impact environnemental de leurs activités.

4 - Conforter l'image du « Grand Ouest Français » et développer l'international

Pour une plus grande efficacité et cohérence, développer une image « Grand Ouest Français » dans les salons internationaux autour de l'alimentation et des produits agroalimentaires pourrait permettre de concentrer les moyens, de gagner en lisibilité, sans pour autant renier les spécificités des territoires. L'accompagnement des entreprises à l'international reste une priorité en travaillant sur les faiblesses du secteur, notamment la maîtrise des langues étrangères et l'ouverture interculturelle.

5 - Structurer le secteur agroalimentaire

Fixer à l'échelle nationale un cap à atteindre et définir un plan d'investissement à 10 ans décliné en régions. Priorité en PDL : soutien aux filières liées aux productions animales pour adapter et moderniser l'outil de production. A l'échelle européenne, harmoniser les règles sociales et environnementales.

Aligner les normes françaises sur les normes européennes pour simplifier la tâche des entreprises et leur permettre de renforcer leur compétitivité.

6 - Former et informer

Il faut soutenir les initiatives permettant de faire connaître auprès des jeunes et des adultes, les savoirs « pratiques », la diversité et la réalité des métiers de l'agroalimentaire.

Un renforcement et une réadaptation des formations permettraient notamment d'augmenter les qualifications. Aussi, la création d'un Institut de formation régional des industries agroalimentaires (IFRIA) permettrait d'accompagner les entreprises et les salariés.

